

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
CAMON - Commune

Séance du vendredi 06 mars 2026

Délibération N° DE_2026_006

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	8
Date de la convocation : 27/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Sylvie CZECZOTKA.

Présents : Sylvie CZECZOTKA, Balder DE MOYER, Julien MERLOS, Michel LEDANSEUR, Mathieu MILANESE, Marianne ROQUES, Jean Paul DE SOUSA TANCHAO

Représentés : Sylvain DUMONS représenté par Sylvie CZECZOTKA

Absents et Excusés : Claude DUMONS, Ramon PALME

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Julien MERLOS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux Associations 2026

Dans le cadre du budget 2026, Madame La Maire propose d'attribuer des subventions aux associations. Madame La Maire fait lecture du courrier de M. Le Président de Ostal Per Totis par lequel il demande une révision du montant de la subvention allouée par la mairie.

Madame La Maire propose d'attribuer les subventions aux associations d'après le tableau ci-dessous. Elle précise que chacune d'elle doit obligatoirement donner le bilan financier de l'année écoulée accompagné d'un RIB pour que la subvention soit versée

Comité des Fêtes de Camon : 1 500.00 €

Grande Rue- 09500 Camon

Mathieu MILANESE, Président sort de la salle pour le vote de cette subvention

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTEN: 0

Ostal per Totis (Fête des Roses) : 1 500.00€

8 rue Georges d'Armagnac 09500 Camon

POUR: 8 CONTRE: 0 ABSTEN:0

Association de Chasse agréée : 350.00 €

ACCA - La Besse 09500 Camon

POUR : 7 CONTRE: 0 ABSTEN:0

Coopérative scolaire Camon (OCCE) 15: 400,00 €

Ecole 09500 Camon

POUR: 8 CONTRE: 0 ABSTEN: 0

Assoc Agréée de Pêche et protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA): 100.00 €

3 Chemin St Roch 09600 Aigues Vives

POUR:8 CONTRE:0 ABSTEN:0

Téléthon 2025: 50.00 €

AMF

POUR:8 CONTRE:0 ABSTEN:0

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

009-210900742-DE_2026_006-DE

A G E D I

DE_2026_006

Association ATOUT FRUIT : 100.00€

La Gare-ZA de la Gare - 011230 Chalabre

POUR : 8 CONTRE :0 ABSTEN :0

Association TRAVERSE 119 : 100.00 €

Ancienne Gare- 11230 Chalabre

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTEN :0

Montant Total des subventions 2026 est de 4 100.00€

Ces subventions sont votées une par une à main levée.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Sylvie CZECZOTKA

Président de séance

Julien MERLOS

Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping lines.

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

009-210900742-DE_2026_006-DE

A G E D I

DE_2026_006